

Comité Avantages sociaux

Mandat

Soutenir les retraités souscrivant aux assurances collectives, afin de leur faire profiter au maximum de leur couverture. Maintenir une vigie du contrat d'assurance collective pour assurer une couverture optimale aux retraités.

Composition

Jacques Villeneuve, responsable ; Christian Dionne, Mario Gervais, Conrad Dupont, Sylvie Gravel

Actions

Offrir du soutien aux membres ayant des problèmes particuliers avec l'assurance.

S'assurer que les membres et le fournisseur d'assurance ont une interprétation commune du contrat.

Proposer des améliorations au régime sans coûts additionnels.

Poursuivre les conférences en territoire.

Garder le contact avec les syndicats SCFP, qui sont nos représentants légaux auprès d'Hydro-Québec, et présenter des propositions à discuter lors des prochaines négociations.

Maintenir les membres bien informés sur les particularités de l'assurance Croix Bleue au moyen de conférences en territoire, la diffusion de Questions/Réponses et autres informations dans le journal, le site web et les infolettres.

Évaluer l'avantage de préparer un tableau de nos avantages sociaux propre à l'APRHQ par rapport à ce qui existe déjà avec Médavie.